

PRESENTATION DU SEJOUR
DU 21 AU 27 JUILLET 2026

LE LIEU

TRANSPORT
HEBERGEMENT
ET RESTAURATION

L'EQUIPE
LE GROUPE
LES ACTIVITES

JOURNEE TYPE
&
PROGRAMME

SEJOUR
ÉTÉ
SEIGNOSSE

VIE QUOTIDIENNE
&
REGLES DE VIE

LE SEJOUR

Le séjour se déroulera du 21 au 27 juillet 2026

Les objectifs pédagogiques du séjour sont le développement de l'autonomie, le respect, la confiance en soi, l'entraide et la solidarité à travers des valeurs culturelles et sportives.

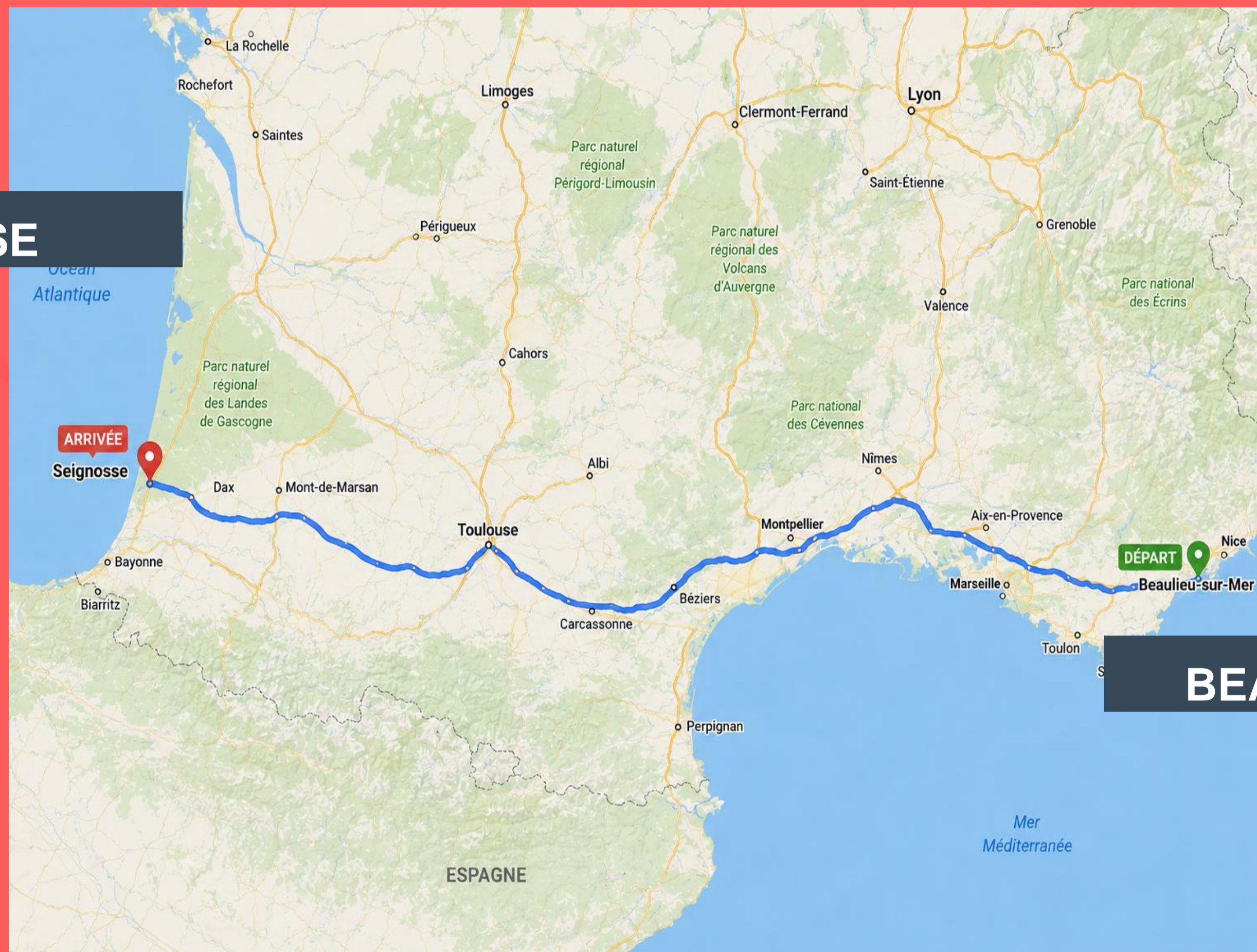
Ce séjour en direction des enfants de 14 à 17 ans, des communes du SIVOM de Villefranche-sur-Mer, se déroule sur la commune de Seignosse



LE LIEU

Le séjour se déroule dans le département des Landes, région Nouvelle aquitaine, sur la commune de Seignosse.
L'arrivée est prévue pour le repas du soir .

SEIGNOSSE



BEAULIEU SUR MER

TRANSPORT

LE TRANSPORT S'EFFECTUE AU MOYEN D'UN BUS DE
TOURISME AU DEPART DE BEAULIEU-SUR-MER

DÉPART MARDI 21 JUILLET 2026.

Rendez vous Avenue Fernand Dunan Baie des Fourmis BSM
Un SMS vous sera envoyé dès notre arrivée sur place (prévue pour
le diner).

Rassemblement 5H00 du matin.

Départ 5H30.

RETOUR LUNDI 27 JUILLET 2026.

Le retour est prévu à 22H00 Avenue Fernand Dunan Baie des
Fourmis BSM

Un SMS vous sera envoyé pour confirmer l'heure de départ et
l'heure d'arrivée.

L'HEBERGEMENT

Les enfants sont hébergés au Village Vacances « Séjours Atlantique »

Structure agréée SDJES n°: 402961005

Un séjour en village de vacances agréé Jeunesse et Sports à 400 m de l'océan et du lac d'Hossegor.

Ecole de surf implantée sur le centre, situation idéale pour des déplacements en vélo.

De nombreuses infrastructures à votre disposition sur le centre : piscine, tennis, ping-pong, volley-ball...

Hébergement de qualité en chambre de 2 ou de 4 personnes avec sanitaires complets.

L'HEBERGEMENT



L'HEBERGEMENT

Les enfants devront suivre les règles de vie du lieu d'accueil, en respectant les locaux mis à leur disposition ainsi que le matériel .



L'ENVIRONNEMENT

Blockhaus datant de l'occupation Allemande à Capbreton



Hossegor – Plage



Le petit-déjeuner est servi sous forme de buffet.

Le déjeuner, selon le programme de la journée, est pris au centre ou sous forme de pique-nique.

Le dîner est pris au centre.

Des plats de substitution sont proposés pour les régimes spéciaux et les allergies alimentaires.

L'EQUIPE - LE GROUPE - LES ACTIVITES

L'EQUIPE

L'équipe pédagogique, se compose d'une directrice, d'un directeur adjoint et de deux animateurs.

LE GROUPE

Le groupe sera composé d'un groupe de 24 enfants de 14 à 17 ans .

ACTIVITÉS

- *COURS DE SURF *INITIATION A LA PELOTE BASQUE
- *BAIGNADE *BALADE EN VTT DANS LA PINEDE
- *DECOUVERTE CULTURELLE ET ENVIRONNEMENTALE
- *GRAND JEUX *VEILLEES

- PASS NAUTIQUE OU TEST D'AISANCE AQUATIQUE OBLIGATOIRE
MENTION REALISE « SANS BRASSIERES DE SECURITE »

Activités proposées

- **Initiation et pratique du surf encadrée par des professionnels – 4 séances**
- **Activités de découverte du milieu naturel (océan, forêt, dunes) à vélo**
- **Temps de sensibilisation à l'environnement**
- **Animations collectives et temps de loisirs**
- **Initiation Pelote Basque**
- **Visite pédestre d'Hossegor et de Seignosse**

JOURNEE TYPE

08H30 - 09H30	Petit-déjeuner échelonné et préparation
09H - 12H	Activités
12H - 14H	REPAS
14H - 17H	Reprise des activités
17H - 19H	Douche et temps libre (utilisation du téléphone permise)
19H - 20H	REPAS
20H - 22H	Veillée / COUCHER *

(*coucher en fonction de l'état de fatigue des enfants .)

Pour le bon déroulement de son séjour, nous veillerons à ce que le rythme des journées soit adapté à votre enfant.

Ainsi, nous serons particulièrement vigilants sur les points suivants :

*Mise en place d'un temps calme après l'activité et avant le repas du soir, dans les chambres, ou dans les salles d'activités.

*Coucher dans le calme selon l'âge des jeunes et leur état de fatigue.
Possibilité de ne pas participer aux différentes activités en cas de fatigue / besoin de repos .

Pour chaque moment informel de la journée (lever, temps pour les jeunes, coucher...) un animateur sera toujours présent pour répondre à leurs besoins.

Les enfants seront associés aux temps de la vie quotidienne (mettre la table, débarrasser, rangement).



VIE QUOTIDIENNE

Aucun médicament ne sera administré sans ordonnance à jour et sans autorisation parentale datée et signée (y compris les médicaments homéopathiques)

Tous les médicaments accompagnés des ordonnances devront être remis à l'assistante sanitaire le jour du départ par les familles .

Si un enfant est malade ou s'il se blesse il sera accompagné chez un médecin ou à l'hôpital et les familles seront immédiatement informées par la directrice du séjour qui en informe également sa hiérarchie .

L'ensemble des soins apportés aux participants est consigné dans le cahier d'infirmierie.



MALADIE-FRAIS DE SOINS

Si l'état de santé de votre enfant le nécessite, la directrice ou le directeur adjoint du séjour l'emmèneront consulter un médecin.

Dans ce cas, le SIVOM de Villefranche-sur-Mer prendra en charge les frais médicaux et vous adressera ensuite un titre de recette correspondant au coût de la consultation et des médicaments.

Dès règlement du titre de recette, le SIVOM de Villefranche-sur-Mer vous adressera les feuilles de soins correspondantes pour que vous puissiez demander le remboursement.

ARGENT DE POCHE ET OBJETS PERSONNELS

*Le montant de l'argent de poche est laissé à votre appréciation. Nous vous déconseillons de munir vos enfants d'objets de valeurs ou de vêtements de marque.

*Ce séjour doit permettre échanges, rencontres et temps partagé dès lors consoles, tablettes, jeux vidéos sont proscrits .

TÉLÉPHONE PORTABLE

*L'usage du téléphone portable sera autorisé uniquement sur les temps définis par l'équipe d'animation.

*Les appels téléphoniques sont autorisés de 17h30 à 19h00.

*La directrice est joignable au numéro de téléphone suivant : **07.88.12.22.60** de 17h30 à 19h00, sauf en cas d'urgence .



Pour nous suivre connectez-vous sur
le compte Instagram du Sivom : **sivom_villefranche_sur_mer**

REGLES DE VIE

A l'arrivée du groupe, les règles de vie seront établies par l'équipe d'animation avec les enfants pour toute la durée du séjour.

CONCERNANT LES RÈGLES NON NÉGOCIABLES :

- L'achat et la consommation d'alcool sont strictement interdits.
 - La consommation de cigarette est proscrite.
 - La mixité dans les chambres est interdite.
- Les violences physiques, verbales ou psychiques ne sont pas tolérées
 - Les dégradations matérielles et les vols.

REGLES DE VIE

EN CAS DE NON RESPECT DES REGLES

- Le rapatriement d'un enfant peut être organisé dans les situations suivantes :
(mise en danger d'autrui, mise en danger de soi, non-respect des règles de vie, non-respect des autres).
- Les frais de rapatriement liés au comportement de l'enfant seront à la charge des familles .

EN CAS DE RAPATRIEMENT SANITAIRE

- Le rapatriement sanitaire est pris en charge par l'assureur du SIVOM de Villefranche-sur-Mer

DIFFUSION PHOTOS

Les photos des enfants (pour lesquelles nous avons l'autorisation de droit à l'image) pourront être publiées sur Instagram, ce n'est pas systématique et sans garantie de régularité.

14-17
ANS

Initiation
à la pelote
basque

Balade
découverte
dans la pinède

Découverte
du
village

Soirée
sunset
sur la plage

Balade
en VTT entre dunes
et pins dans la forêt
landaise

Grands Jeux
&
Veillées

Piscine

Cours
de Surf

Balade
découverte du
lac de Seignosse

séjour
été
à Seignosse

Du 21 au 27 juillet 2026



SIVOM de Villefranche-sur-Mer

**MERCI POUR VOTRE ATTENTION.
AVEZ-VOUS DES QUESTIONS ?**

